

1324 - Rénovation et accroissement du parc privé

Cofinancement du projet "CIMBEES"

Rapport n° CP/2013/38

Service gestionnaire :

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

Le présent rapport concerne la demande de cofinancement du projet de recherche et développement "CIMBEES" (Conception et industrialisation de modules de bâtiments à haute qualité énergétique environnementale et sociale) qui a été sélectionné par le Fonds Unique Interministériel début août 2012. Ce projet a commencé en décembre 2012 pour une durée de 39 mois. L'objectif de CIMBEES est de proposer aux particuliers un « habitat innovant, modulaire, écologique et accessible », notamment pour les primo accédants.

Maison Natura Concept SAS est une filiale du Cabinet Natura Concept Architecte à l'origine du concept AANatura à la base du projet CIMBEES pour lequel notre collectivité est sollicité. Cette construction avait été présentée sur la place Kléber à l'été 2011 et elle est souvent citée comme référence d'un habitat modulable, sain et accessible.

Le projet CIMBEES (Conception et industrialisation de modules de bâtiment à haute qualité énergétique environnementale et sociale) est porté par l'entreprise Charpentes Martin à Neubois et associé LEGRAND, MAISON NATURA CONCEPT, SAINT GOBAIN (entreprise Placoplatre), le CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment), HOLO3, LSIIT et le CRESS (deux laboratoires de l'université de Strasbourg)

Ce projet collaboratif consiste au développement d'un « habitat innovant modulaire et écologique » (concept AANatura) ayant pour principales caractéristiques d'être :

- **économe en énergie** (niveau A en consommation énergétique, soit une consommation inférieure de 20% à la réglementation thermique RT2012) permettant aisément d'atteindre un niveau passif (consommation en chauffage inférieure à 15Kw/m²/an) pouvant devenir positive avec l'intégration de production électrique photovoltaïque sur les emplacements prévus sur les brises soleil.
- **sain** et conçu avec des matériaux biosourcés ayant une faible empreinte environnementale.
- Intégrant pleinement la **dimension de la domotique** à la fois sur les aspects sécuritaires, énergétiques et de maintien à domicile.
- **accessible** aux personnes dépendantes ou en perte d'autonomie.
- **évolutif** par son concept modulaire et son adaptabilité aux exigences d'usage dans l'évolution de la vie des habitants.

Le projet CIMBEES **visé à passer de l'objet d'exposition à un produit industriel vendu sur le marché**. Il vise particulièrement le marché des primo accédants et des personnes vieillissantes en perte d'autonomie ou des personnes en situation d'handicap.

Cette étape repose sur la mise au point de « configurateurs » permettant d'améliorer le coût grâce à une modification du séquençage des intervenants dans le domaine de la construction.

Le plan de financement est le suivant (sur 39 mois) :

Total projet : 3 679 605,10 €
Total aide à financer : 1 395 214,75 €

FUI*	697 607,37 €	(acquis)	
Collectivités locales :	697 607,37 €	Région Alsace	40 804 €
		OSEO	130 000 €
		FEDER	240 804 €
		CUS	79 000 €
		CG 67	50 000 €
		Autres	27 000 €

* FUI : fonds unique interministériel de soutien aux projets de recherche et développement collaboratifs des pôles de compétitivité

Dans le cadre du renforcement du partenariat avec le pôle Energivie et de l'accompagnement de l'émergence de produits d'habitat conformes aux orientations de territoires 2030, il vous est proposé que le Département s'associe à ce projet pour lequel le tour de table financier est presque bouclé. A défaut d'intervention du Département, ce projet sera abandonné ainsi que le financement acquis du FUI de presque 700 000 €.

L'intérêt du Département de participer à ce projet est de différents ordres :

- assumer aujourd'hui le rôle essentiel du Département sur les questions d'habitat
- s'assurer de la mise sur le marché d'une nouvelle génération d'habitat modulable à prix raisonnable (inférieur au coût du marché actuel)
- développer un habitat intégrant la dimension de la domotique à destination des personnes âgées et/ou en situation d'handicap, en cohérence avec la démarche innovation pour l'autonomie.

Dans ce cadre, il vous est proposé que le Département réponde positivement à la demande de la structure « Maison Natura Concept Sas » à hauteur de 50 000 €. Le montant susceptible d'être versé en 2013 s'élève à 10 000 €. La subvention départementale sera versée au fur et à mesure des appels de fonds tout au long du déroulement du projet, sur la base et au prorata des justificatifs présentés par maison Natura Concept SAS, comme par exemple un tableau récapitulatif des frais engagés, certifié exact par le responsable légal du bénéficiaire.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
36780	204-20422-72	50 000,00 €	50 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à Maison Natura Concept Sas une subvention de 50 000 € pour la mise en oeuvre du projet CIMBEES déposé dans le cadre du FUI (fonds unique interministériel de soutien aux projets de recherche et développement collaboratifs des pôles de compétitivité) et visant à produire un « habitat innovant, modulaire, écologique et accessible », en particulier pour les primo accédants.

Elle approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, la convention d'attribution de subvention à intervenir entre Maison Natura Concept SAS et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 20/12/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the name 'Guy-Dominique KENNEL'.

Guy-Dominique KENNEL